

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 774

présenté par

M. Azerot, M. Nilor et M. Chassaigne

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter la deuxième phrase de l'alinéa 17 par les mots :

« notamment pour les outre-mer par le truchement de l'office de développement de l'économie agricole pour les départements d'outre-mer ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans les Outre-mer, l'ODEADOM, à l'instar de FranceAgriMer, a un rôle essentiel d'équilibre et d'organisation des filières mais surtout contribue efficacement à la modernisation des agricultures. Il est important que l'Office demeure un "pont" entre le niveau national et le niveau local pour garder la cohérence nécessaire aux politiques mises en oeuvre.